



REVISION DU PLU DE LAMELOUZE

Compte-rendu du second atelier participatif

Affaire suivie par : **Stéphane GAZABRE et Laure PROMAYON**

Lieu et Date : **Mairie de Lamelouze**

Transmission le : **10 avril 2017**

Jeudi 30 mars 2017 - 18h00

Participants à la réunion

NOMS	PRENOMS	FONCTION / STRUCTURE	MAIL	TELEPHONE
PROMAYON	Laure	CD30 - Aménagement du territoire	laure.promayon@gard.fr	
GAZABRE	Stéphane	Urba.pro	stephane.gazabre@groupelamo.fr	
BARAFORT	Laure	Maire	communedelamelouze@orange.fr	

NOMS	PRENOMS	ADRESSE	MAIL	TELEPHONE
ARNOUX	Isabelle	BOUBAU	itarnoux@gmail.com	
BAYLE	Robert	BOUBAU	baylerob@free.fr	
BENOIT	Michel	BOUBAU		06.65.97.14.39
BOIT	Gérard	LES ROULISSES	boit.gerard@wanadoo.fr	
BRUGUIERE	Françoise			06.75.34.44.55
GELLY AUBARET	Marie-Claire	L'ARBOUX	sentiers.bg30@gmail.com	
GOICURIA	José	LE MOULINAS		06.81.49.41.97
NICOLAS	Roger	LE BOURRE		04.66.34.14.97
PERRIN	Élodie	LES PECEDES		06.78.98.17.26
PLANTIER	Hélène	LES APPENS	alain-plantier0119@orange.fr	

Diffusion : présents, excusés, absents

M. Robert BAYLE s'est excusé de ne pas pouvoir être présent à ce second atelier.

I. LE CONTEXTE

Dans le cadre de la révision de son plan local d'urbanisme, la commune de Lamelouze a souhaité associer la population à l'élaboration du diagnostic et du projet de développement durable du village.

A cette fin, les modalités de concertation revêtent plusieurs formes. La commune met en place des réunions publiques, diffuse des informations sur l'état d'avancement des études dans divers supports de communication, met à disposition un registre de concertation pour ceux qui sont désireux d'émettre des idées constructives pour l'intérêt général de la commune et pour la programmation de son développement.

En plus de cette concertation, la municipalité a souhaité aller plus loin en proposant des ateliers de travail à la population, dont le résultat viendra alimenter le processus d'élaboration du plan local d'urbanisme.

Un appel à candidature a été lancé pour établir un panel d'une douzaine de citoyens. L'objectif étant de constituer un panel le plus hétérogène possible au regard des critères d'âge, de sexe et des catégories socioprofessionnelles. Afin d'obtenir un panel le plus impartial possible des conditions d'accès au panel ont été édictées. Les membres du panel devant avoir aucun de lien de parenté avec les membres du conseil municipal et 2 membres d'une même famille ne peuvent pas siéger au sein du panel.

II. CONSTITUTION DU PANEL

A la date de rendu des actes de candidature, 14 bulletins ont été retournés au secrétariat de la Mairie. 11 bulletins ont été retenus tandis que 3 ont été écartés pour non-conformité avec les conditions d'accès au panel. Un autre bulletin a été retiré du fait de l'indisponibilité du candidat (un agriculteur) mais qui sera consulté dans le cadre du diagnostic agricole.

Les 10 candidats retenus se déclinent comme suit :

- Une proportion de 5 femmes pour 5hommes;
- 1 personne ont entre 26 et 45 ans, 6 ont entre 46 et 65 ans et 3 ont plus de 66 ans;
- L'intégralité du panel habite la commune;
- 7 membres du panel sont propriétaires;
- Aucun membre travaille sur la commune;
- Sont représentées dans le panel les associations : Association SENTIERS, APAL et Les Chasseurs de Lamelouze;
- 6 membres du panel sont retraités;
- Les professions représentées sont variées.

Ci-après le tableau fait état de la constitution du panel :

NOM	PRENOM	ADRESSE	SEXE	TRANCHE D'AGE	Travail à Lamelouze	Habite à Lamelouze	Propriétaire foncier	Profession	Présence Atelier 1	Présence Atelier 2
ARNOUX	Isabelle	Boubau	F	46 à 65		x		Agent hospitalier	X	X
BAYLE	Robert	Boubau	M	66 et +		x		Retraité	X	Abs excusé
BENOIT	Michel	Boubau	M	66 et +		x	x	Retraité	X	X
BOIT	Gérard	Les Roulisses	M	46 à 65		x	x	Retraité ONF	X	X
BRUGUIERE	Françoise		F	46 à 65		x	x	Coiffeuse à domicile / Association APAL	X	X
GELLY AUBARET	Marie-Claire	L'Arboux	F	46 à 65		x	x	Retraité de la FPT / Présidente association Sentiers	X	X
GOICURIA	José	Le Moulinas	M	46 à 65		x		Retraité de La Poste	X	X
NICOLAS	Roger	Le Bourre	M	66 et +		x	x	Retraité	X	X
PERRIN	Élodie	Les Pecedes	F	26 à 45		x	x	Fonctionnaire (Syndicat de l'Eau)	X	X
PLANTIER	Hélène	Les Appens	F	46 à 65		x	x	Fonctionnaire	X	X

III. LA DEMARCHE DE CONCERTATION SUR LA COMMUNE DE LAMELOUZE

A. LA DEMARCHE

Afin d'enrichir le diagnostic technique réalisé par le bureau d'études, la municipalité a souhaité intégrer à la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme les citoyens de la commune. Le panel sélectionné est invité à participer à une série de 2 ateliers qui jalonnent la procédure à ses moments-clés. Au cours de ces temps de travail, le panel est tenu informé de l'avancée du projet de P.L.U. et participe à son élaboration.

Le premier atelier, s'est tenu le 16 mars au soir, dans la salle polyvalente. Cet atelier était dénommé "atouts - faiblesses - opportunités et contraintes - Premiers enjeux". L'objectif de cette première rencontre était de dégager les aspects positifs et négatifs de la commune pour ensuite formaliser des enjeux (dans un second atelier) qui seront proposés aux membres du conseil municipal.

Le second atelier s'est tenu le 30 mars dernier. Il a eu pour but de travailler à partir des enjeux définis lors du 1^{er} atelier pour définir les objectifs et propositions d'actions du P.L.U.

Cet atelier alimentera l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.). Pour rappel, ce document est la clé de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme. Le P.A.D.D. définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble de la commune au vu du diagnostic territorial et des enjeux identifiés. C'est un document simple et concis, donnant une information claire sur le projet territorial. Pour rappel le P.A.D.D. n'est pas directement opposable aux opérations d'aménagements, mais le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P.), eux opposables, constituent la traduction des orientations qui y sont définies.

Les retours de cet atelier de travail citoyen, seront proposés aux membres du conseil municipal et servira d'apport de réflexion dans le cadre de l'élaboration du P.A.D.D. de la commune par les élus.

B. LE DEROULE DE L'ATELIER

Le déroulement de l'atelier a été le suivant :

Etape	Dénomination	Durée
1	Temps d'accueil	10 minutes
	Les membres du panel sont accueillis par un représentant de la municipalité et les animateurs de l'atelier Mme PROMAYON du Conseil Départemental du Gard et M. GAZABRE du bureau d'études Urba.pro Ce temps est l'occasion de collecter les coordonnées des membres du panel pour leur transmettre le compte rendu des ateliers et les tenir informés des prochaines échéances pour les ateliers.	
2	Présentation de rappel de la démarche P.L.U. + Retour du 1^{er} atelier + Présentation du déroulement de l'atelier.	20 minutes
	Afin de replacer l'atelier dans la démarche d'élaboration du P.L.U., une brève présentation est réalisée par le bureau d'études Urba.pro. Les grandes étapes de l'élaboration du P.L.U. sont rappelées. Un point sur les modalités de la concertation mise en place par la commune est effectué.	
3	Travail par 2 groupes de 4-5 personnes avec un animateur	120 minutes
	La suite de l'atelier s'est déroulée dans la salle polyvalente, aménagée pour l'occasion. Le panel s'est organisé en deux tables de 4-5 personnes. Une première table qu'on dénommera Table n°1 sera animée par Mme PROMAYON. La seconde par M. GAZABRE qu'on nommera Table n°2. Les deux tables ont été disposées de telle sorte que les deux groupes du panel ne puissent pas interagir entre eux. Afin de faire connaissance, un tour de table a été organisé pour permettre à chaque membre du panel de se présenter succinctement en précisant leurs âges, leurs lieux d'habitation et leurs motivations quant à la	

démarche P.L.U. Enfin, un rapporteur de table a été désigné pour chaque table afin de réaliser la restitution en fin de d'atelier.

Durant 2h, les membres du panel vont débattre sur les 4 thématiques suivantes :

- 1- Protéger le caractère du village et son paysage (vert) 2- Assurer un développement économique propre à la commune (rose)
 3- Les réseaux et la voirie (bleu) 4- Les équipements et services (jaune)

Chaque proposition doit être inscrite sur des post-its de couleurs différentes selon la thématique. A la fin des 25 minutes allouées par thématiques, chaque membre accorde 3 votes sur la forme de gommettes (5min). Chaque membre pourra retenir les 3 propositions qu'il juge prioritaires. Les propositions seront ainsi hiérarchisées sur la base d'un vote citoyen.

4	Restitution par les représentants de chaque groupe de travail.	5 minutes par table soit 10 minutes
A la fin de ce temps de travail, les représentants de chaque table présente à la table voisine et aux membres du conseil municipal si présents, les atouts, les faiblesses et les enjeux associés.		
6	Conclusion et clôture	10 minutes
Finalement, à la suite de la restitution du panel, un représentant de la commune prendra la parole pour conclure sur le travail effectué. Une collation offerte par la municipalité en fin de séances a permis de continuer les échanges autour de ce deuxième atelier.		
Durée moyenne de l'atelier citoyen		2h40

IV. BILAN DE L'ATELIER DU 30 MARS 2017

Après l'accueil du panel, Stéphane GAZABRE du bureau d'études Urba.pro et Laure PROMAYON pour le Conseil départemental du Gard rappellent brièvement, en une quinzaine de minutes, le rôle du panel citoyen en soulignant les attentes liées à cet atelier.

Les enjeux exprimés lors du premier atelier et les votes associés étaient les suivants :

Les ENJEUX
Insérer les nouvelles habitations dans le paysage
Limiter l'étalement urbain (les zones déjà construites)
Favoriser l'arrivée de nouveaux agriculteurs
Favoriser le reboisement dans la biodiversité
Favoriser la mutation des paysages
Lutter contre les zones blanches
Entretien des réseaux (EDF, infrastructures routières, électriques etc....)
Développer le tourisme vert
Valoriser les points de vue touristiques
Valoriser le petit patrimoine
Maintenir les équipements existants
Trouver un équilibre entre les aménagements existants et futurs pour le cadre de vie
Favoriser l'arrivée de nouveaux habitants

Lors du précédent atelier, par manque de temps, le vote pour hiérarchiser les enjeux n'a pu être fait. Mais lors de la présentation de ce soir, il a été décidé conjointement par l'ensemble du panel, de ne

pas hiérarchiser les enjeux et de travailler sur l'ensemble de ces enjeux qui ont été regroupés comme suit :

1^{ER} : PROTEGER LE CARACTERE DU VILLAGE ET SON PAYSAGE

Le panel a fait ressortir comme enjeu principal la préservation du caractère villageois de la commune. Il a exprimé ses craintes quant à l'insertion paysagères des nouvelles habitations et réfléchir à l'aménagement des zones à construire.

Les formes et l'implantation des nouvelles constructions ont également été abordées afin de souligner l'attachement à des formes urbaines caractéristiques de villages

Cet enjeu regroupe également d'autres problématiques, notamment la préservation des paysages, des espaces naturels et du patrimoine bâti et naturel, qui contribuent au cadre villageois de la commune.

2^{EME} : ASSURER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PROPRE A LA COMMUNE

Le maintien et le développement des activités, notamment agricole et touristiques, sont désignés comme un enjeu important pour le panel. Cet enjeu regroupe la volonté de favoriser l'arrivée de nouveaux agriculteurs et le maintien et développement d'une activité forestière respectueuse de l'environnement (reboisement, mutation des paysages).

Il s'agit aussi de développer le « Tourisme vert » en valorisant les points de vue touristiques et le petit patrimoine.

3^{EME} : LES RESEAUX ET LA VOIRIE

Le panel a fait ressortir la problématique des réseaux. La sécurisation du réseau électrique apparaît comme un enjeu important. Les hameaux et écarts sont impactés par des baisses de tension par temps d'orage. Les zones blanches présentes sur la commune sont également jugées comme un inconvénient pour le développement de la commune.

Finalement, le panel insiste sur la nécessité pour la commune d'être dotée et d'entretenir les réseaux humide et sec (pluvial, assainissement, téléphonie, électricité...).

4^{EME} : LES EQUIPEMENTS ET SERVICES

Le maintien des équipements et des services sont désignés comme un enjeu prioritaire. Les membres du panel font ressortir l'importance de trouver un équilibre entre les aménagements existants et futurs pour maintenir la qualité du cadre de vie et l'accueil de nouveaux habitants.

Cet accueil est lié aux équipements que doit proposer la commune.

A. PROTEGER LE CARACTERE DU VILLAGE ET SON PAYSAGE

Table 1

Actions	Votes
Village avec des agriculteurs, troupeaux, pastoralisme, participation à la vie du de la commune des agriculteurs : faire le lien avec la SAFER pour reprise d'exploitations ; autorisation de passage ; pâturage	2
Nouveaux bâtiments avec des matériaux naturels (pas de tôle...) : réglementation sur tout type de construction (ex du jardin du Galeizon)	2
Commune autonome au niveau énergétique : utiliser le bois mort comme matière première avec l'accord des propriétaires.	2
Taille de la commune équivalente en nombre d'habitants avec les habitants permanents	1
Développement de solidarité pour des travaux sur les hameaux : répertoire de chaque potentialité des personnes, échanger et développer de manière équilibré (troc d'un service pour un autre)	1
Pas de village dortoir - avec des activités : développer le tourisme en prévoyant des lieux d'accueil, des gîtes	1
Population intergénérationnelle : favoriser l'arrivée des jeunes, intérêt de la proximité, bon réseau routier et bon réseau en général	0
Commune entretenue (ressortir les faïsses, les terrains, beaux chemins et ponts) : créer une chaudière énergétique à bois ; pastoralisme ; avoir des autorisations pour récupérer le bois	0
Réhabilitation des ruines : rachat des ruines, restauration des ruines	0
Village sans fil électrique : fils électriques et réseaux enterrés	0
Sentier de randonnée nombreux avec des espaces aménagés en relation avec le paysage : recensement des terrains, aménagement, entretien, création d'une association de randonnée	0
Village en hameaux	0
Pas de bâtiments les uns sur les autres pour les nouvelles constructions	0

Table2

Actions	Votes
Avoir de la vie	1
Se limiter aux abords des hameaux	1
Densifier les zones déjà construites	1
Ne pas augmenter les zones à construire	1
Avoir un milieu forestier diversifié (uniquement 3 essences actuellement : Chêne vert, Châtaigniers et Pins maritimes)	1
Inciter le réaménagement des maisons à l'abandon	1
Reconstruire les murs de faïsses et les entretenir	1
Réinvestir les bâtiments existants (rénovation, aide)	0
Le patrimoine à entretenir (ponts en pierre, église)	0
Atteindre un objectif de 150 habitants à l'horizon 2030	0
Aider les personnes à replanter les arbres arrachés	0

Pour préserver et valoriser l'aspect villageois et rural de la commune, le panel a insisté sur les propositions suivantes :

- Afin de conserver le cadre villageois, le panel a fait remarquer l'importance de réglementer les constructions et installations à venir tant au niveau des aspects extérieurs (matériaux à utiliser ou ne pas utiliser, enfouissement des réseaux...) qu'au niveau de la localisation (se limiter aux abords des zones à construire, densifier les zones déjà construites, réaménager les bâtiments en ruines...).
- Les membres du panel ont également fait ressortir l'importance de préserver les milieux agricoles, naturels et forestiers (diversifier les essences, aider les agriculteurs à s'installer,

entretenir la forêt en proposant d'utiliser les arbres arrachés pour développer une énergie positive pour la commune (bois de chauffage) etc...).

- Selon le panel, la préservation du patrimoine comme les ponts en pierre, l'église, les faïsses etc... est importante pour préserver l'identité du village.
- Il est également important pour les membres du panel de garder une « certaine vie » pour ne pas rendre la commune « village dortoir » : développement des activités en lien avec l'agriculture, l'échange de savoir-faire, le tourisme (randonnée, entretien des sentiers...).
- Enfin, les membres du panel projettent un développement modéré de la commune. Un objectif de 150 habitants à l'horizon 2030 a reçu l'approbation quasi-unanime. Cela reviendrait à un accueil de 30 habitants supplémentaires.

B. ASSURER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PROPRE A LA COMMUNE

✚ Table 1 :

Actions	Votes
Développer le tourisme vert : itinéraires avec les promenades et restaurant ; création d'un refuge	2
Créer une ferme pédagogique	0
Un marché hebdomadaire	0
Châtaigneraie, chênes et prairies entretenus : entretien par tous	0

✚ Table 2 :

Actions	Votes
Avoir une activité agricole durable	1
Diversifier l'agriculture (permaculture)	0
Un multiservices (ventes de produits locaux, espace détente...)	0

Afin d'assurer le développement économique, qui apparait pour les membres du panel comme un vecteur important d'indépendance vis-à-vis-de l'agglomération alésienne, les propositions suivantes ont été formulées :

- Pour le panel, l'importance de l'activité économique repose sur le développement d'une activité « verte » en lien avec le tourisme et l'agriculture à promouvoir et à développer (ferme pédagogique). Ces deux points sont les principaux moteurs de développement de l'économie lamelouzienne.
- Il en est de même pour l'importance d'avoir un lieu de rencontre soit sous l'aspect d'un multiservices soit par un marché hebdomadaire, plus important que cela n'est aujourd'hui.

C. LA GESTION DES RESEAUX ET DE LA VOIRIE

✚ Table 1 :

Actions	Votes
Entretenir les fossés pour collecter le pluvial des routes pour l'amener vers les ruisseaux	0
Plus de problème de connexions téléphoniques et internet	0
Pas d'onde sur la commune (problème de santé)	0
Sur certains hameaux : prévoir des assainissements collectifs naturels, écologiques	0
Voirie : de meilleurs panneaux signalétiques : plan du village qui favorise le repérage des hameaux ; de belles routes mais pas plus larges.	0

✚ Table 2 :

Actions	Votes
Meilleur entretien de la voirie	3
Favoriser le covoiturage	1
Intensifier les réseaux informatiques	1
Dégradation des routes départementales	0
Mettre en place un assainissement collectif ou individuel vert (phytoépuration, écologique)	0
Recréer des retenues de terrains « rascasse »	0

Concernant la problématique de la gestion des réseaux et de la voirie, déplacement, les membres du panel ont émis les propositions suivantes. :

- Pour le panel, l'importance est l'entretien de la voirie et notamment les abords des routes départementales ainsi qu'une meilleure signalétique pour pouvoir se repérer sur la commune.
- Le deuxième point mis en évidence serait de favoriser le covoiturage pour palier le manque de transport en commun et à égalité, l'importance pour la commune d'avoir un réseau informatique de qualité afin d'éviter les problèmes rencontrés par les habitants.
- La question de l'assainissement est également abordée mais surtout sous un angle plus écologique. c'est-à-dire que le panel souhaite que l'ensemble des hameaux soit raccordés à un assainissement soit collectif soit individuel mais plus « vert ». (Ne pas proposer les stations d'épuration habituelles, proposer autre chose).

D. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITES

✚ Table 1 :

Actions	Votes
Aménagements adaptés aux personnes âgées	1
Favoriser l'intergénérationnel, la transmission : mettre en place une garderie gérée par des bénévoles de tout âge, des ateliers (tricot, cuisine...)	0
Autoriser une maison en partage qui serait portée par un groupe	0
Créer une école ou une garderie	0
Petit bus pour les écoliers et les personnes âgées pour descendre en ville ou dans le village	0
Un lieu d'échange : bistrot, salon de thé avec une belle vue	0
Pouvoir vieillir chez soi	0

✚ Table 2 :

Actions	Votes
Création d'une maison en partage	1
Aire de jeux, maison de rencontre sur terrain du Plô	1
Un bâtiment pour les classes vertes (bâtiment d'accueil)	0

Afin d'assurer le développement communal, le panel a formulé les propositions suivantes concernant les équipements et les services qui leur sembleraient nécessaire :

- Pour les membres du panel, le vieillissement de la population est un point important notamment sur l'anticipation de l'aide au maintien des personnes âgées sur la commune. Il ressort la volonté d'avoir une « maison en partage ». Il ressort aussi une volonté de transmettre le savoir des anciens aux plus jeunes. La notion d'activités intergénérationnelles apparaît importante pour les membres du panel.

- Il ressort également, un désir d'une amélioration des services que pourrait proposer la commune. Notamment un lieu de rencontre (bistrot, salle de thé etc...), d'aire de jeu au niveau du terrain du Plô.

En synthétisant le travail de chaque groupe de travail, il ressort que la priorité des actions à mettre en place pour un développement communal raisonnable pour l'horizon 2030 est :

1) PROTÉGER LE CARACTÈRE DU VILLAGE ET SON PAYSAGE (16 VOTES) : il s'agit ici de préserver le cadre rural, forestier en « maîtrisant » l'urbanisation à venir tant sur la localisation des futures extensions que sur la manière dont les constructions sont faites (utilisation de matériaux naturels pour une meilleure insertion paysagère, densifier les zones urbaines...).

2) LA GESTION DES RESEAUX, DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS (5 VOTES) : pour le panel, il s'agit de proposer des alternatives aux réseaux d'assainissement traditionnels (proposer un assainissement écologique, vert) comme le souligne la vision rurale et naturelle qu'a le panel de sa commune. Il y a également l'entretien des voiries (les fossés, la signalétiques...).

3 EX AEQUO) ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PROPRE À LA COMMUNE ET LA QUESTION DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES (3 VOTES CHACUN) : les membres du panel insistent sur l'importance de développer des activités propres à Lamelouze au vu de sa richesse naturelle, forestière et agricole. À savoir, développer le tourisme vert (randonnée, mise en valeur du patrimoine et le faire découvrir...) et préserver et promouvoir l'activité agricole (développement d'une classe verte, permettre la reprise d'exploitations...).

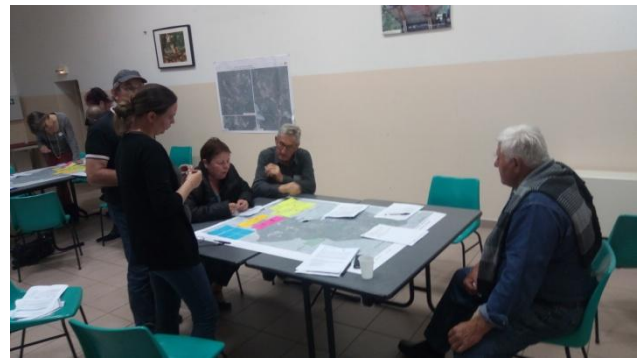
Concernant les équipements, il ressort du travail du panel une volonté d'associer les jeunes et les personnes âgées. Un travail intergénérationnel est mis en avant.

V. RETOUR PHOTOGRAPHIQUE DE LA SOIREE

Table 1 - travail sur les enjeux et hiérarchisation



Table 2 - travail sur les enjeux et hiérarchisation



VI. CONCLUSION

Ce second atelier a continué à montrer l'intérêt que les membres du panel portent à la démarche d'élaboration du P.L.U. L'atelier s'est conclu sur une restitution des deux tables. Mme le maire, Mme BARAFORT était présente pour recueillir le fruit de cet atelier. Tous les membres présents à cet atelier, recevront ce compte rendu qu'ils devront valider auprès du bureau d'études (contact en première page) et apporter leurs remarques avant l'envoi de ce compte rendu aux élus.

Tout au long de l'atelier, les membres du panel ont à nouveau fait preuve d'une grande implication et ont été force de proposition. Ils ont ainsi pu à nouveau témoigner de leur attachement au cadre villageois et rural qu'ils souhaitent avant tout préserver et être pris en compte dans le projet de développement de la commune.

Mme BARAFORT remercie l'ensemble des membres du panel pour leur implication et leur travail effectué durant ces deux ateliers. Elle rappelle que ce travail s'inscrit dans la démarche de révision du PLU et que l'ensemble des membres du conseil municipal en prendra connaissance. Elle souligne que plusieurs points rejoignent l'intérêt et la réflexion portée par le Conseil municipal.

Mme le Maire termine en remerciant également Mme PROMAYON, M. PELLOLI et M. GAZABRE pour leur implication, leur travail et leur disponibilité pour assister la commune dans ce travail.

Pour conclure ce travail, les animateurs rappellent que ce travail ne sera pas mis de côté mais bien intégré dans le travail d'élaboration du PLU mené par le Bureau d'études. Il est aussi demandé aux membres du panel de réfléchir, selon les disponibilités de chacun, de désigner 2 personnes (une pour chaque table de travail) qui présenteront l'ensemble des ateliers aux membres du Conseil municipal pour expliquer ce qui a été fait.

Les animateurs précisent qu'ils seront présents pour aider à préparer la présentation et que l'ensemble du panel pourrait être présent lors de cette présentation pour soutenir et participer au besoin à cette restitution.

Globalement, l'ensemble du panel ressort satisfait du travail effectué et 3 membres sont très satisfaits.